



SECTION



DORDOGNE

Syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques
Section locale **FO DGFIP 24**
DDFiP de la Dordogne
15 rue du 26^{ième} Régiment d'Infanterie
24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88

@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

C.T.L. du 11 Février 2019

Compte Rendu

Ce C.T.L. s'est réuni ce jour en seconde convocation, le quorum de celui prévu le 07 février 2019 n'ayant pas été atteint.

La direction était représentée par M^{me} LARIVIERE, M DESHAYE-SURCIN, M^{me} FRAIRE-MONDET
Pour le personnel, la représentation était : Solidaires, F.O.-DGFIP24, CFDT

En l'absence du directeur, c'est M^{me} LARIVIERE qui préside ce comité.

F.O.-DGFIP24 lit une Déclaration Liminaire *Cf téléchargement*



La direction départementale reconnaît que la répartition de cette prime n'est pas juste, reconnaît aussi être intervenue auprès de certains chefs de service « mais à la marge ». Comme bien souvent ce n'est pas de sa faute mais de celle de la Direction Générale, c'est pourquoi vos représentants F.O.-DGFIP24, insistent pour que notre déclaration liminaire soit transmise au directeur général.

1. L'approbation du Procès Verbal du 16 octobre 2018 n'appelle aucune observation.

2. Espace De Dialogue au PRS pour information

La direction nous présente l'espace de dialogue qui a eu lieu au PRS, comme ayant été positif et nous présente les mesures qu'elle a élaborées, notamment l'implantation d'un poste de « A+ ».

L'ensemble de vos représentants font observer que dans ce type d'instance les agents ne disent pas tout, et demande à la direction si il suffit de provoquer un EDD pour obtenir l'implantation d'un emploi.

Bien sûr, la direction nous a répondu par la négative à cette question ironique.



3. Modifications des horaires d'ouverture au S.I.P. de NONTRON à compter du 01 mars 2019 *pour avis*

Ouvert actuellement 17h30 par semaine, de 08h30 à 12h00 les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, les collègues souhaiteraient pouvoir fermer le mercredi et rester ouvert jusque 12h30 les autres jours ce qui amènerait à 16H00 hebdomadaire d'ouverture au public.

4. Modifications des horaires d'ouverture de la Trésorerie de ST AULAYE-LA ROCHE CHALAIS à compter du 01 mars 2019. *pour avis*

Actuellement la Trésorerie est ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30. L'ensemble des collègues du poste souhaite fermer le Vendredi ce qui amènerait à une durée d'ouverture au public de 16h30.

Concernant ces deux derniers points, F.O.-DGFIP24 et l'ensemble des O.S. se sont abstenus car cela est un souhait des collègues, mais il convient de rappeler que ce choix leur est indirectement imposé par le jeu de massacre du service public auquel joue depuis des années notre Direction Générale.



5. Commune nouvelle de BRANTÔME EN PERIGORD *pour avis*

La direction propose de se baser sur la commune siège « BRANTÔME » et de rattacher cette nouvelle commune au SIP et SIE de PERIGUEUX et à la Trésorerie de BRANTÔME pour ce qui est du recouvrement de l'impôts.

F.O.-DGFIP24 demande ironiquement si une prime a été prévue suite à la fusion de ces communes, puisque cette fusion a entraîné un surcroît de travail.

F.O.-DGFIP24 vote contre.

En effet, la direction aurait très bien pu confier l'assiette à NONTRON, afin de pérenniser davantage ce site, voir, y implanter un emploi supplémentaire.

6. Généralisation de l'entraide des SPF *pour avis*

La date du 09/10/2019 est avancée pour la fusion de tous les SPF, sous réserve que la base FIDJI soit fusionnée.

Une réunion est programmée le 08/03/2019 pour tous les agents des SPF.

Il sera demandé un délai de traitement à 65 jours maximum.

Cette généralisation, ne fait que donner raison à votre Organisation Syndicale, qui avait dénoncé que l'expérimentation mis en place en Octobre 2018, n'était que le prélude de ce qui se joue aujourd'hui.

Si à l'époque F.O.-DGFIP24 s'était abstenue car les collègues semblaient demandeurs, aujourd'hui F.O.-DGFIP24 vote contre, on ne peut quand même accepter que les collègues scient la branche sur laquelle ils sont assis !!! Et que la direction ne nous demande pas de voter POUR la mort annoncée d'un service.

F.O.-DGFIP24 demande si une prime a été prévue suite à la fusion de ces services, puisque cette fusion a entraîné un surcroît de travail.

7. Nouvelle organisation des Services RH. *pour information*

Le chef du service RH donne la nouvelle répartition des portefeuilles au sein de son service

* Agents toutes filières confondues des lettres A à H avec gestion des non titulaires, recrutement d'auxiliaires, renforts contraints et aide géomètres : C. PETIT et J.C. GUILLABOT

* Agents toutes filières confondues des lettres L à Z avec gestion des 35 comptables, EDR et des visites médicales et aussi : accidents de service – allocations parents enfants handicapés – compensations de temps de trajet pour la DDFiP24.

Le chef des RH se félicite de la disponibilité dont ont fait preuve les agents du service pour que tout se passe au mieux pour tous les collègues de la Dordogne.

F.O.-DGFIP24, remercie les collègues des RH et redemande si à l'instar de la prime PAS les personnels des RH auraient droit à une prime. Réponse négative de la direction

F.O.-DGFIP24 regrette la déshumanisation de ce service, nous ne serons que des numéros.

F.O.-DGFIP24 pense que la régionalisation de ce service, sera à l'origine de suppressions d'emplois.

No Comment ...

8. Bilan budgétaire 2018 et perspectives 2019

*Le bilan est plutôt bon, car la dotation de fonctionnement a été augmentée.

*Le poste d'affranchissement a bien baissé grâce à CLIC ESI et du passage au PES ASAP des communes.

*Explication : les avis des sommes à payer partent directement d'un centre éditique lors de la validation des titres de recettes des collectivités, au lieu d'être envoyées par les trésoreries.

F.O.-DGFIP24 remarque que, depuis que les relances partent de chez les huissiers privés, effectivement le courrier à la charge de la Direction diminue mais les communications téléphoniques et l'accueil aux guichets ont augmenté car il n'y a plus de lettres de relance.

Bien souvent, les redevables se retrouvent avec des frais d'huissier alors qu'ils n'ont jamais reçu le premier avis.

La Direction répond que les redevables viendront désormais payer rapidement.

F.O.-DGFIP24 demande si le taux de recouvrement était si mauvais que ça pour le confier au privé et dénonce une tâche privatisée !

Et.... Pas de prime pour cette surcharge de travail et faire face à la colère des usagers !!!!

9. Versement de l'ACF relative au déploiement du PAS

*A savoir : Aucune enveloppe limitative n'a été octroyée. Les directives concernant les conditions d'attribution de cette prime du « PAS » ont été données au compte goutte. La direction a demandé aux différents chefs de service d'établir les listes des collègues éligibles et reconnaît être intervenue auprès de seulement un ou deux d'entre eux pour le demander des explications.

*A savoir : Environ 50% des cadres A+ pouvant y prétendre ne l'ont pas demandée,

*A savoir : F.O.-DGFIP24 a demandé dans sa DL et a insisté pour que cette prime soit donnée à tous, et a demandé à la direction de faire remonter cette requête au plus au niveau. C'est M DARMANIN qui a déclaré que pour le PAS tout le monde devait être sur le pont, alors tout le monde doit toucher la prime. De plus ce sont bien les services du ministère qui ont communiqué à la presse que les agents des finances publiques allaient toucher une prime de 200€00.

Enfin

*A savoir : La direction peut rectifier le tir jusqu'au mois de Mars



10. Questions diverses :

Dans sa DL une OS a posé une question que nous avons à poser à la direction, et a demandé qu'elles

étaient les restructurations qu'allait proposer la DDFiP24 pour répondre au cahier des charges du 13 décembre 2018 envoyé par le Directeur Général.

Ces propositions doivent être déposées sur le bureau du DG pour le 15 mars 2019 après concertation avec le préfet et les élus. Or M^{me} la présidente de séance, nous répond qu'aucune proposition n'est encore en cours d'élaboration,

Pourtant, **F.O.**-DGFIP24 demande ce qu'il en est d'une déclaration du DDFiP47 à ses Organisations Syndicales lors d'un CTL, dans lequel il prétend que les DDFiP 24 et 47 fusionneraient et que notre directeur se « vante » d'avoir pris ses responsabilités.

Notre direction nie cette information ! Alors qui dit la vérité ? Fuck-news ou pas ?

Télétravail : 19 personnes ont demandé à pouvoir bénéficier du télétravail et 17 personnes ont été retenues.

Les ordinateurs portables étaient en cours de cryptage par la cellule informatique, mais il a fallu tout reprendre car la Centrale lance une grande vague de passage à Windows 10.

La Direction a été amenée à prioriser les demandes, et espère que tout sera fini le plus rapidement possible.

Visiblement mais on le savait :
« On ne nous dit pas tout »

Les élus **FO DGFIP24:**

Titulaires

Sandrine THYSSEN,
Gaëtan LEJEUNE

Experte

Annabelle MONZIE

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE – Le syndicat qui reste un syndicat
Libre et Indépendant
1^{re} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
Pour nous le plus important c'est **FO**rcément vous**